



## LA PLONGEE ENFANT :

AVANT 8 ANS :

Initiation en surface, puis plongées entre la surface et moins d'1 mètre de profondeur.

POUR QUOI FAIRE ?

**Découvrir** un monde parallèle... **le monde sous-marin** s'offrira à l'enfant, tout en douceur...

**Un détendeur adapté**, pour une ventilation facilitée, **un flexible long** pour lui laisser sa liberté de mouvements, le tout dans les bras d'**un moniteur rien que pour lui**, qui lui révélera les jolies choses de notre planète bleue, comme les animaux rigolos qu'il peut déjà apercevoir.

A PARTIR DE 8 ANS :

On peut beaucoup s'amuser sous l'eau !!!

Et on vit des aventures incroyables, que l'enfant prendra plaisir à raconter : on peut jouer avec une balle ( et c'est pas facile, facile !!! ), on peut rouler sur soi-même, on peut « sauver » le moniteur, en lui donnant son octopus...

QUE VA-T-IL APPRENDRE OU DECOUVRIR ?

**Découverte du monde sous-marin et de ses habitants !**

**Ses 1ères vraies sensations sous-marines : procédures simples pour le confort de ses oreilles, nez... et se déplacer tel un spationaute, en 3 dimensions !**

**Selon ses centres d'intérêt, il peut valider des compétences, des niveaux adaptés, et recevoir des cartes de plongeur en retour, pour de vrai !**

DOCUMENTS EVENTUELS :

- 1- Certificat médical de moins de 1 an ; pour les jeunes plongeurs de + de 12 ans, le médecin de famille peut le délivrer ( médecin de la plongée, ou hyperbare...pour les jeunes plongeurs de 8 à 12 ans ).
- 2- Autorisation parentale si vous n'accompagnez pas l'enfant à bord.